

Bruxelles, le 11 octobre 2011

**Ville de Bruxelles
Conseil Communal**

Question de Madame Catherine Lemaitre, conseillère communale, concernant la situation des finances de la Ville suite à la saga Dexia

Monsieur le Bourgmestre,

Les informations que nous recevons quant à l'impact du démantèlement de DEXIA SA sur les finances communales sont alarmantes.

Dexia SA ne détient aujourd'hui plus que les « actifs douteux » et c'est de cette « banque résiduelle » que le Holding communal détient 14,1% des parts. D'aucun parlent même de « bad bank » voire de « hedge fund »

Le Holding communal indique d'ailleurs le 10 octobre sur son site internet que, suite à cette transformation en « banque résiduelle », le CA du Holding devra « procéder à une réévaluation de la participation en Dexia SA dans les comptes du Holding communal. Des consultations urgentes vont avoir lieu dans les prochains jours à la suite de quoi le Conseil d'Administration décidera de son action future. »

Monsieur le Bourgmestre, pouvez-vous faire le point de la situation et nous dire :

- De combien de parts du Holding Communal la Ville de Bruxelles est-elle actionnaire ?
- Quel serait vu la cotation de l'action Dexia aujourd'hui, la perte de la Ville (soit la différence entre le coût initial d'achat des parts du Holding Communal et leur valeur actuelle) ?
- Quelle fut la contribution de la Ville dans l'augmentation de capital de Dexia en 2009 et à quelles conditions la Ville y avait-elle consenti ?

De plus, pouvez-vous nous dire si vous avez été consultés par le Holding Communal et nous informer des décisions de son Conseil d'Administration et de l'impact qu'elles auront pour la Ville de Bruxelles ?

D'autre part, pouvez-vous nous rassurer quant à l'impact du démantèlement de Dexia SA en ce qui concerne les emprunts contractés par la Ville ou pour lesquels la Ville est caution solidaire auprès de Dexia ?

Enfin, pouvez-vous, vu la situation actuelle et la crise bancaire qui, malheureusement, durera encore un certain temps, nous en dire plus sur la stratégie bancaire que la Ville compte mettre en place, notamment en termes de diversification, de produits risqués, etc.

Je vous remercie pour l'ensemble de vos réponses.

Catherine Lemaitre